

10-INT-359



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **16 MARS 2010**

Scanné le **17 MARS 2010**

Au Conseil d'Etat

Interpellation : Que fait le coordinateur romand des écoles de police ?

Développement :

Suite à différentes informations, il semble qu'un ancien commandant de police cantonale fonctionne, depuis quelques mois, comme coordinateur romand des écoles de police.

Questions au Conseil d'Etat :

1. Quel est le cahier des charges et la mission de ce coordinateur romand ?
2. Quel est le budget correspondant à cette fonction (y compris les infrastructures, le personnel qui travaille au service de cet officier et les divers frais) ?
3. Quel est le montant de la participation de l'Etat de Vaud à ce budget ?
4. Quelle est l'utilité de cette fonction pour le canton de Vaud ?

Trelex, le 16 mars 2010

Jean-Robert Aebi,
Député

ne souhaite pas développer